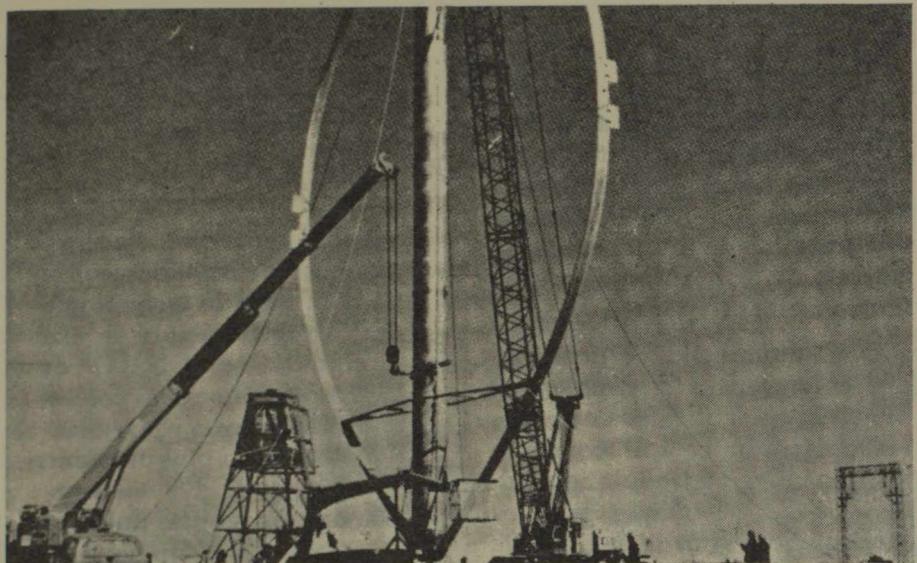


## Le Canada et l'Afrique



● Cette éolienne à axe vertical érigée dans les Iles de la Madeleine en 1977, est la plus grande du monde.

Le Canada met en outre sur pied un programme doté d'un fonds initial de cinq millions de dollars destiné à encourager les sociétés du secteur privé à adapter les nouvelles techniques d'exploitation de l'énergie aux besoins du développement. Un grand nombre de nos sociétés les plus ingénieries et les plus innovatrices sont trop petites pour faire ce travail seules. Nous voulons par conséquent les aider à exporter leurs techniques aux pays en développement.

Je me fais par ailleurs un plaisir d'annoncer que le Canada affectera un montant de vingt cinq millions de dollars au titre d'un besoin particulier des pays africains, surtout dans la région du Sahel. Ce montant s'ajoutera évidemment aux crédits déjà prévus au poste de l'aide bilatérale.

Le besoin auquel je fais allusion, découle de l'empietement constant du désert sur des terres qui étaient auparavant arables. La diminution de la production alimentaire et l'augmentation des importations de nourriture qui en ont résulté, ont réduit d'autant la capacité financière du pays en cause d'imposer l'énergie dont ils auraient besoin. Ainsi l'énergie nécessaire à la production agricole leur faisant défaut, le désert poursuit son avancée sur leur territoire, et le cercle vicieux persiste. La contribution du Canada vise à aider ces pays à mettre en valeur leurs ressources énergéti-

ques, à produire plus de nourriture, à retarder l'épuisement des maigres ressources forestières qu'ils utilisent comme combustibles et à freiner ce que Mme Indira Gandhi a appelé hier avec tant de justesse «La marche fatale du désert».

C'est un fait que de nombreux pays ne disposent pas d'une stratégie énergétique solide. Le Canada est d'avis que, à défaut de planification suffisante, les investissements qu'il s'apprête à faire avec d'autres pays au titre de projets énergétiques dans les pays en développement ne pourront être pleinement productifs.

Le Canada a, par le passé, été parmi les premiers à offrir des fonds et des compétences aux pays en développement qui ont demandé à se faire aider à dresser des plans nationaux relatifs à l'énergie. Je me fais un plaisir de vous dire que nous allons faire des efforts supplémentaires à cet égard.

Sur le plan multilatéral, une adaptation structurelle s'impose en faveur des pays en développement. Pour satisfaire leurs besoins en énergie, ceux-ci doivent avoir accès à des ressources financières accrues.

Au sommet d'Ottawa, il a été convenu qu'il fallait que la Banque Mondiale augmente ses prêts au chapitre de l'énergie. Elle peut évidemment faire cela de différen-